

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SARL MTI CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
Variation de stock (marchandises)*				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	
Salaires et traitements*				FY	
Charges sociales (10)				FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

Désignation de l'entreprise		SARL MTI CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	64 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	31 464	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	95 464	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	30 257	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	30 257	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	65 206
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	74 532	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 123 946	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 317 120	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 806 825
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	3 250
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	1 900
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	56 421
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			30 000		
Autres charges			257		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					64 000
Produits des cessions d'éléments d'actif					30 000
Autres produits					1 464
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

MTI CONCEPT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 420 000 €

SIEGE SOCIAL : 39 Ter Rue de la République Allée A

42600 MONTBRISON


752 774 646 RCS SAINT-ETIENNE

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2023


Certifié conforme

La Gérance

Michaël MARREL

DocuSigned by:

BDC201B823E240D...

Virginie TORRES

DocuSigned by:

8A94A28C8752439...

Désignation de l'entreprise : <u>SARL MTI CONCEPT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>39 rue de la République 42600 MONTBRISON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>7 5 2 7 7 4 6 4 6 0 0 0 1 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	179 309	174 013	5 296
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	361 301	209 536	151 764
		Immobilisations en cours	AV	AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 613 077		2 613 077
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	26 846		26 846
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	27 962		27 962	
TOTAL (II)		BJ	BK	3 208 496	383 549	2 824 946	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	12 962		12 962
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	697 741	910	696 831
		Autres créances (3)	BZ	CA	279 421		279 421
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	151 157		151 157	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	60 097		60 097	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 201 380	910	1 200 470	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		IA	4 409 876	384 459	4 025 417
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	26 846	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée	

Désignation de l'entreprise		SARL MTI CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 420 000)	DA		1 420 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		1 763	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		142 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		376	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		1 806 825	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		3 370 965
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		19 115	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		19 115	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		266 780	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		54 463	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		73 979	
	Dettes fiscales et sociales	DY		228 250	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		11 861	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		635 335	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		4 025 417	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		482 965		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 026		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

MTI CONCEPT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 420 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 39 TER RUE DE LA REPUBLIQUE
42600 MONTBRISON
752 774 646 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 23 MAI 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 806 825,83 € de la manière suivante :

- Aux associés, à titre de dividendes, la somme de : 1.800.000,00 €
- Au compte « Autres Réserves », le solde, soit la somme de : 6.825,83 €

Total égal au bénéfice : 1.806.825,83 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1.800.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dès l'issue de l'Assemblée.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
Date de l'assemblée	Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI	Éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI
20/12/2023	0 €	1.340.000 €
26/06/2023	0 €	500.000 €
07/06/2022	0 €	2.000.000 €
20/05/2021	0 €	200.000 €


Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 mai 2024

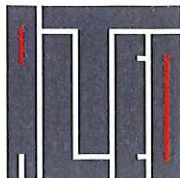
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

BDC201B823E240D...

DocuSigned by:

8A94A28C8752439...



Audit & Conseils

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom

MTI CONCEPT

SARL au Capital de 1 420 000 €

39 Rue de la République

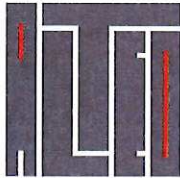
42 600 MONTBRISON

752 774 646 RCS SAINT-ETIENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice Social clos le 31 décembre 2023

- Bâtiment La Géode - 10 Allée des Artilleurs
- 42 000 SAINT-ETIENNE
- Tél. : 04-28-70-24-70 - Fax : 04-28-70-24-74
- Mail : ddisilvestro@alteo-aec.com



Audit & Conseils

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Social clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société MTI CONCEPT,

1-Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MTI CONCEPT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

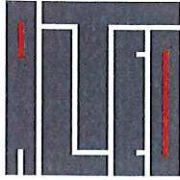
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2-Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Audit & Conseils

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note de l'annexe des comptes annuels « Engagements financiers ».

3-Justification des appréciations

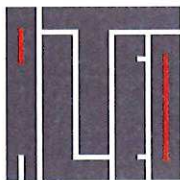
En application des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Actif immobilisé » de l'annexe indique le montant des titres que vous possédez dans vos filiales pour une valeur brute de 2 640 K€.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des titres de participation ainsi que celles retenues pour leur éventuelle dépréciation.

- Nous avons vérifié la correcte justification du produit exceptionnel d'un montant de 69 K€ relatif à la comptabilisation du retour à meilleure fortune.



Audit & Conseils

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom

4-Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans les petites entreprises.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des Co-gérants et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5-Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Co-Gérants le 20 février 2024.

- Bâtiment La Géode - 10 Allée des Artilleurs
- 42 000 SAINT-ETIENNE
- Tél. : 04-28-70-24-70 - Fax : 04-28-70-24-74
- Mail : ddisilvestro@alteo-aec.com



Audit & Conseils

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom

6-Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

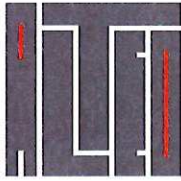
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans les petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



Audit & Conseils

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 7 mai 2024,

ALTEO Audit et Conseils

Le Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom


David DI SILVESTRO

Commissaire aux comptes Inscrit

Désignation de l'entreprise		SARL MTI CONCEPT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		39 rue de la République 42600 MONTBRISON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 5 2 7 7 4 6 4 6 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le,		31/12/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	179 309	174 013	5 296
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	361 301	209 536	151 764
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 613 077		2 613 077
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	26 846		26 846
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	27 962		27 962	
TOTAL (II)		BJ	BK	3 208 496	383 549	2 824 946	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	12 962		12 962
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	697 741	910	696 831
		Autres créances (3)	BZ	CA	279 421		279 421
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	151 157		151 157	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	60 097		60 097	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 201 380	910	1 200 470	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	384 459	4 409 876		4 025 417
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	26 846	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée	

Désignation de l'entreprise		SARL MTI CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 420 000.....)		DA	1 420 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	1 763	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	142 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	376	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 806 825	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	3 370 965	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	19 115	
	Provisions pour charges		DQ		
			DR	19 115	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	266 780	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	54 463	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	73 979	
	Dettes fiscales et sociales		DY	228 250	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	11 861	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	635 335		
		ED			
Ecart de conversion passif* (V)		EE	4 025 417		
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	482 965
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 026	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		France		Exercice N		Total			
				Exportations et livraisons intracommunautaires					
Désignation de l'entreprise : SARL MTI CONCEPT								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	1 318 579	FH		FI	1 318 579	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 318 579	FK		FL	1 318 579	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	5 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	81 544	
	Autres produits (1) (11)						FQ	721	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 406 179	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	439 184	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	10 723	
	Salaires et traitements*						FY	600 717	
	Charges sociales (10)						FZ	106 745	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	41 751	
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	1	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 199 124		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	207 054
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	25 592
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 596 710	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
		Total des produits financiers (V)				GP	1 622 302		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13 206	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
		Total des charges financières (VI)				GU	13 206		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	1 609 096
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	1 816 151

Désignation de l'entreprise		SARL MTI CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	64 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	31 464	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	95 464	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	30 257	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	30 257	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	65 206	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	74 532	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 123 946	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 317 120	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 806 825	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	3 250
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	1 900
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	56 421
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			30 000		
Autres charges			257		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				64 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif				30 000	
Autres produits				1 464	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL MTI CONCEPT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 025 417 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 806 826 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 083		2 083	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	191 020	6 040	17 750	179 310
Immobilisations incorporelles	193 102	6 040	19 833	179 310
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	183 331	15 718		199 050
- Matériel de transport	70 501	3 563		74 064
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	79 158	14 023	4 995	88 187
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	332 991	33 305	4 995	361 301
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 650 106	19 818	30 000	2 639 924
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 541	421		27 962
Immobilisations financières	2 677 647	20 239	30 000	2 667 886
ACTIF IMMOBILISE	3 203 740	59 584	54 827	3 208 497

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 040	33 305	20 239	59 584
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 040	33 305	20 239	59 584
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	19 833	4 995	30 000	54 827
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	19 833	4 995	30 000	54 827

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 083		2 083	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	191 020	743	17 750	174 013
Immobilisations incorporelles	193 102	743	19 833	174 013
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	95 049	18 510		113 559
- Matériel de transport	12 583	14 983		27 566
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 892	7 515	4 995	68 412
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	173 523	41 008	4 995	209 537
ACTIF IMMOBILISE	366 626	41 751	24 827	383 550

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 092 069 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	26 847	26 847	
Prêts			
Autres	27 962		27 962
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	697 741	697 741	
Autres	279 422	279 422	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	60 097	60 097	
Total	1 092 069	1 064 107	27 962
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Produits à recevoir			
			Montant
INTERETS COURUS S/CREANCES RATTACHE CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE FACTU			26 847
			676 737
Total			703 583

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 420 000,00 euros décomposé en 14 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	19 116				19 116
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	19 116				19 116
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 635 336 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 027	1 027		
- à plus de 1 an à l'origine	265 754	113 384	152 370	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 979	73 979		
Dettes fiscales et sociales	228 250	228 250		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	66 325	66 325		
Produits constatés d'avance				
Total	635 336	482 966	152 370	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	112 374			
(**) Dont envers les associés	50 483			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 28 900 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	9 616
INT A PAYER SUR EMPRUNT	911
INTERETS COURUS	1 027
INT DES C/C ASS.	21 583
PERSONNEL CONGES A PAYER	25 992
PERSONNEL - CH. A PAYER	18 910
ORGA. SOCIAUX - CONGES PAYES	8 575
ORGA. SOCIAUX - CH. A PAYER	6 685
ETAT CHARGES A PAYER	162
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	11 441
Total	104 902

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES D AVANCE	60 097		
Total	60 097		

ALTEO Audit & Conseils - Comptes Audités

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Effectifs permanents	7	
Total	7	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	4 490
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Engagements retraite</i>	3 301
Autres engagements donnés	3 301
Total	7 791
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				8 000	8 000
Cumul exercices antérieurs				3 200	3 200
Dotations de l'exercice				1 600	1 600
Amortissements				4 800	4 800
Cumul exercices antérieurs				4 236	4 236
Exercice				2 051	2 051
Redevances payées				6 287	6 287
A un an au plus				2 051	2 051
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 439	2 439
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				4 490	4 490
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				3 251	3 251

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 3 301 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL MTI CONCEPT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 025 417 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 806 826 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 083		2 083	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	191 020	6 040	17 750	179 310
Immobilisations incorporelles	193 102	6 040	19 833	179 310
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	183 331	15 718		199 050
- Matériel de transport	70 501	3 563		74 064
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	79 158	14 023	4 995	88 187
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	332 991	33 305	4 995	361 301
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 650 106	19 818	30 000	2 639 924
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 541	421		27 962
Immobilisations financières	2 677 647	20 239	30 000	2 667 886
ACTIF IMMOBILISE	3 203 740	59 584	54 827	3 208 497

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 040	33 305	20 239	59 584
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 040	33 305	20 239	59 584
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	19 833	4 995	30 000	54 827
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	19 833	4 995	30 000	54 827

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 083		2 083	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	191 020	743	17 750	174 013
Immobilisations incorporelles	193 102	743	19 833	174 013
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	95 049	18 510		113 559
- Matériel de transport	12 583	14 983		27 566
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 892	7 515	4 995	68 412
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	173 523	41 008	4 995	209 537
ACTIF IMMOBILISE	366 626	41 751	24 827	383 550

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 092 069 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	26 847	26 847	
Prêts			
Autres	27 962		27 962
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	697 741	697 741	
Autres	279 422	279 422	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	60 097	60 097	
Total	1 092 069	1 064 107	27 962
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS S/CREANCES RATTACHE	26 847
CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE FACTU	676 737
Total	703 583

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 420 000,00 euros décomposé en 14 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	19 116				19 116
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	19 116				19 116
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 635 336 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 027	1 027		
- à plus de 1 an à l'origine	265 754	113 384	152 370	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 979	73 979		
Dettes fiscales et sociales	228 250	228 250		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	66 325	66 325		
Produits constatés d'avance				
Total	635 336	482 966	152 370	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	112 374			
(**) Dont envers les associés	50 483			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 28 900 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	9 616
INT A PAYER SUR EMPRUNT	911
INTERETS COURUS	1 027
INT DES C/C ASS.	21 583
PERSONNEL CONGES A PAYER	25 992
PERSONNEL - CH. A PAYER	18 910
ORGA. SOCIAUX - CONGES PAYES	8 575
ORGA. SOCIAUX - CH. A PAYER	6 685
ETAT CHARGES A PAYER	162
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	11 441
Total	104 902

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES D AVANCE	60 097		
Total	60 097		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Effectifs permanents	7	
Total	7	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	4 490
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Engagements retraite</i>	3 301
Autres engagements donnés	3 301
Total	7 791
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				8 000	8 000
Cumul exercices antérieurs				3 200	3 200
Dotations de l'exercice				1 600	1 600
Amortissements				4 800	4 800
Cumul exercices antérieurs				4 236	4 236
Exercice				2 051	2 051
Redevances payées				6 287	6 287
A un an au plus				2 051	2 051
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 439	2 439
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				4 490	4 490
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				3 251	3 251

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 3 301 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.